


PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Que peut-on payer chez les buralistes agréés ?

- les amendes
- les produits locaux (cantine, crèche, hôpital, factures AFR,...)
- les impôts

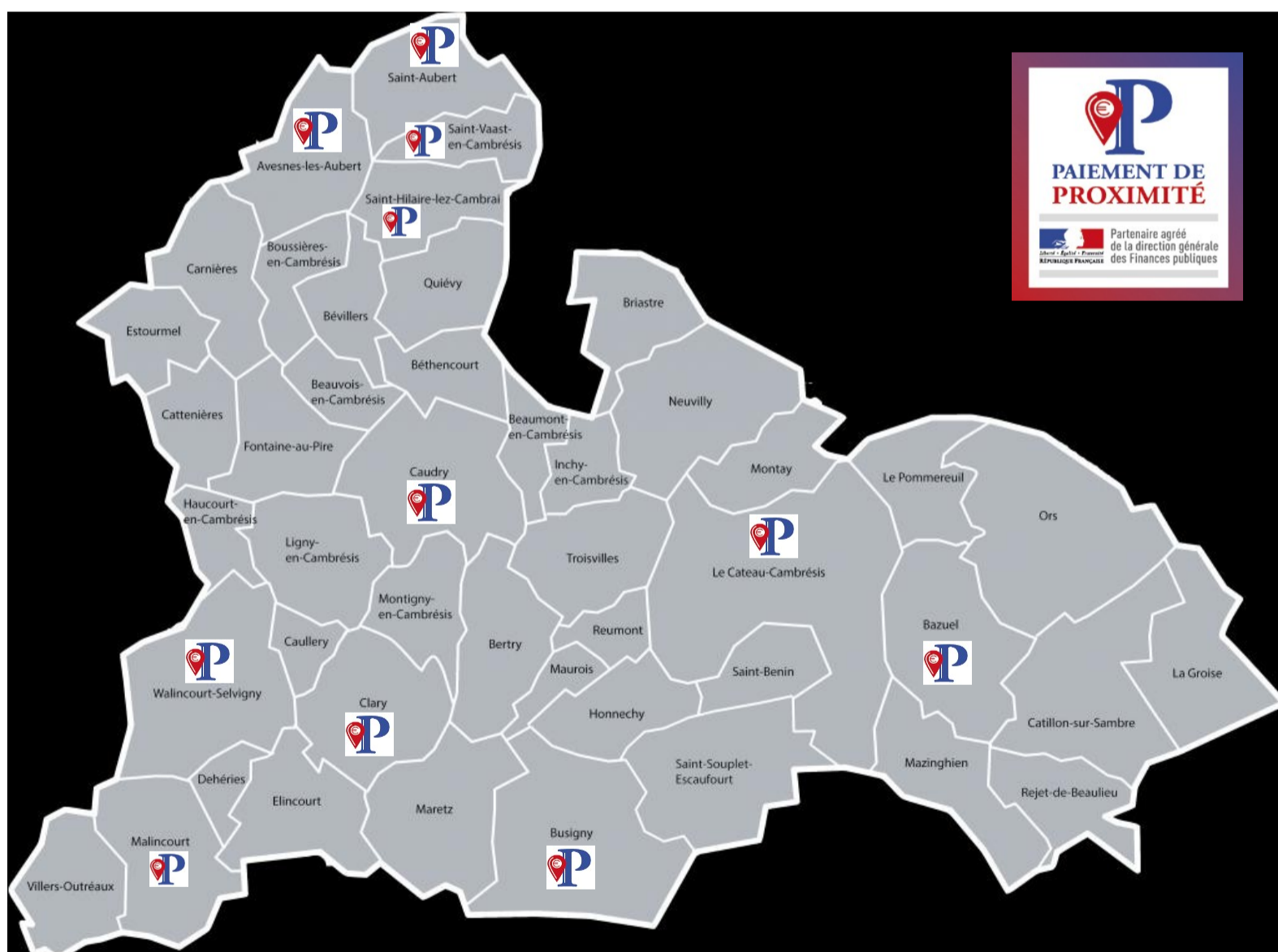
Comment payer ?

- par carte bancaire sans limitation de montant
- en espèces jusqu'à 300 €

- 1** Vérifiez que votre avis comporte :
- un QR code 
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement



- 2** Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Les buralistes agréés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

AVESNES-LES AUBERT Le Narval 21 rue S. Carnot **BAZUEL** Le Memphis 2 rue du Cateau
BUSIGNY Le Bo'Bar 16 rue Pasteur **CAUDRY** La Civette 6 rue Gambetta - Le Chantilly 1 rue R. Salengro - Le Jubilé 1 rue Négrier -
Le Longchamp 260 rue de Saint-Quentin **CLARY** Le Clary's 10 rue de l'église **ELINCOURT** Chez Mel'3 Grand'Place
LE CATEAU CAMBRÉSIS Café du Beffroi 1 Place du Gal de Gaulle - La Civette 1 Bld Paturle - Le Longchamp 30 Place du Gal de Gaulle
MALINCOURT Café de la mairie 3 Place de la Victoire **SAINTE HILAIRE LEZ CAMBRAI** Le Vincennes 4 rue de la Liberté
SAINTE VAAST EN CAMBRÉSIS Le Carré d'As 24 rue Léon Gambetta **WALINCOURT SELVIGNY** Le Saint Germain 8 rue Faidherbe